

EXTRAIT
REGISTRE
DES
DECISIONS

N° 87-2022

**DECISION DU MAIRE
DEVIS ATELIER POUR LE MARCHÉ DE NOEL
AVEC L'ÉCOLE DE CIRQUE PITERRIES**

Le Maire de la Commune de Pierrefeu-du-Var,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du conseil municipal n° 250520-05 en date du 25 mai 2020, modifiée par la délibération n° 240920-05 du 24 septembre 2020 par lesquelles le conseil municipal a délégué à son maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales précité, et notamment l'alinéa 4,

VU la proposition de L'École de Cirque PITERRIES pour proposer un atelier de découverte et d'initiation des arts du cirque avec portique pour les enfants et atelier de maquillage lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022, selon deux créneaux horaires.

VU, le contrat joint,

CONSIDERANT que cette proposition est intéressante pour la commune,

DECIDE

ARTICLE 1 : Un devis sera signé entre la Commune de Pierrefeu du Var, représentée par son Maire, Patrick MARTINELLI et L'École de Cirque PITERRIES, sis, ZAC de la Poulasse, 2 rue de Strasbourg – 83 210 SOLLIES PONT, représentée par Monsieur Thomas LABORIE, Président, afin d'assurer un atelier de découverte et d'initiation des arts du cirque avec portique pour les enfants et atelier de maquillage lors du marché de Noël prévu le 11/12/2022.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le devis dont le montant de la dépense à engager s'élève à la somme 1 237,02 € TTC.

ARTICLE 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors la prochaine réunion du Conseil Municipal. La présente décision sera publiée sur le site internet de la ville.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services de la Ville et le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Pierrefeu-du-Var, le 25/10/2022

*Certifié exécutoire par délégation du Maire
Le Directeur Général des Services
Compte tenu de la Réception
En Préfecture le
Et affiché le*

Le Maire,
Patrick MARTINELLI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que cette décision pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Racine - B.P.40510 - 83041 Toulon Cedex 9, à compter de sa publication ou notification.
Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Cirque Pitreries

AGREMENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DES ECOLES DE CIRQUE N° 83178

AGREMENT DE LA D.D.J.S. 83-JEP-04122 - 35

DEVIS N° 2022-032

MAIRIE DE PIERREFEU

DATE : 17 octobre 2022

Place Urbain Sénès
83390 PIERREFEU DU VAR

DESIGNATION

Atelier de découverte et d'initiation des arts du cirque

AVEC PORTIQUE

pour les enfants à partir de 3 ans de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Atelier comportant : boule, bidon, rolla-bolla, échasse, fil, jonglerie (balles, assiettes chinoise, diabolo, massues) ; trapèze ou tissu, mât sur le Portique et parcours de motricité pour les petits

Atelier de Maquillage pour enfant

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Période : **Dimanche 11 décembre 2022**Lieu : **Marché de Noël de Pierrefeu**

Frais divers :

L'installation du portique devra se faire le matin avant les ateliers (durée installation 40 min environ)
2 camions sont nécessaires pour transporter le matériel, le portique,

Attention : Prévoir 2 emplacements proche du lieu pour décharger et charger

Les frais de déplacement des 2 camions (1 aller/retour chacun = 28 km) sont à votre charge

			TOTAL
FORFAIT Atelier Cirque et Atelier Maquillage			1 200,00 €
Frais de DEPLACEMENT (barème fiscal 2022 : 7cv)	56	0,661	37,02 €
TOTAUX en Euros			1 237,02 €

DEVIS VALABLE UN MOIS A PARTIR DE LA DATE DU DEVIS

SIGNATURE "BON POUR ACCORD"

Patrick MARTINELLI

LE PRESIDENT

LABORIE Thomas

Ecole de Cirque PITRERIES - ZAC de la Poulasse - 2 rue de Strasbourg - 83210 SOLLIES-PONT

Code postal 83499 Z - N° SIRET : 424 935 260 00036 - N° préfecture : W832004745

Tel: 04 97 41 84.72. - e-mail : ecoledecirquepitreries@orange.fr - Site Internet : ecole-de-cirque-pitreries.fr